

Retraites : toujours le **RETRAIT !**

Après avoir détruit en partie le Code du Travail par ses ordonnances, supprimé l'ISF, augmenté la CSG, fait adopter la loi « Pacte » sur la croissance et les entreprises (ex. droit à l'erreur en cas de fraude fiscale et sociale), adopté la réforme de la formation professionnelle, l'apprentissage et l'assurance chômage, engagé son Projet Action Public 2022, dit aussi "Cap 22" de réforme globale de la sphère publique, le tout en moins de trois ans, **comment peut-on croire un seul instant que la réforme des retraites engagée aujourd'hui par le Président de la République puisse être favorable aux salariés ou aux agents ?**

De la campagne de communication du gouvernement, nous n'en sommes pas dupes ! Gommer les inégalités Femmes/Hommes, améliorer la lisibilité du système, augmenter les petites pensions à 1 000 €, voilà ce que nous entendons en boucle... **Ce ne sont que des leures travaillés en amont ! La réalité est économique et sociétale !**

Jean-Paul Delevoye, ex-haut-commissaire aux retraites, accessoirement membre du conseil d'orientation de l'Institut de recherche et de débat sur la gouvernance (IRG), président de l'Observatoire régional de la commande publique des Hauts-de-France, acteur au conseil d'administration de la Fondation SNCF et dans bien d'autres domaines, a produit son projet en se basant sur le rapport et les recommandations du COR (Conseil d'orientation des retraites) mais uniquement sur la partie « dépense » sans tenir compte de l'autre, à savoir les « recettes »...

Et sur ce dernier point, il y a beaucoup de choses à dire !

- Quid des 140 milliards annuels alloués aux aides publiques sous diverses formes (crédit d'impôts, allègements de cotisations), sans que leur efficacité ne soit démontrée, ni qu'elles soient soumises à conditions, contrôle et sanctions efficaces ?
- Quid des 25 milliards annuels de fraude fiscale et sociale (rapport de la Cour des Comptes) ?
- Quid d'une éventuelle augmentation de cotisation ?

Questions sans réponse...

Perfectible, notre système actuel demeure l'un des meilleurs pour ne pas dire le meilleur, **nous devons le pérenniser et l'améliorer...**

Notre combat continue et nous devons faire renoncer le gouvernement à sa contre-réforme si injuste pour les salariés du public comme du privé. Les enjeux sont de taille car en l'état, c'est un montant de pension amputé et un âge de départ à 64 ans pour une retraite à taux plein si vous partez après 2027...

**Et ce combat, c'est maintenant !
Jusqu'au RETRAIT**



**Pour l'amélioration des pensions !
Pour le maintien des régimes existants et de nos droits!
Toutes et tous mobilisé-es et déterminé-es pour le retrait
du projet de réforme de notre système de retraite !
TOUJOURS MOBILISÉS !**

Le Premier ministre a présenté mercredi son projet de réforme des retraites ou plus précisément de notre société... Sans aucune surprise, ce que dénoncent les syndicats FO, CGT, FSU, Solidaires et l'UNSA des Ardennes depuis de très nombreux mois a été réaffirmé sans état d'âme : la contre-réforme du gouvernement, c'est donc :

- Des points au lieu des trimestres, et donc un calcul des retraites sur toute la carrière, au lieu des meilleures années ou des 6 derniers mois, qui va conduire à baisser le niveau des pensions ;
- Un âge pivot à 64 ans qui va réduire le niveau des pensions de 5 % par an, et obliger à travailler plus longtemps... enfin... pour ceux qui le pourront !
- Une valeur du point qui dépendra de l'équilibre financier du régime ;
- La fin des régimes de retraite actuels.

Les autres annonces ne sont que des artifices ! La réforme, c'est la précarité universelle pour les jeunes, les femmes, les temps partiels, les malades, les privés d'emploi, les seniors qui sont licenciés et ne retrouvent pas d'emploi.

**Pour nous, il n'y a
qu'une seule
ligne possible :
LE RETRAIT**

Retraites : toujours le **RETRAIT !**

Après avoir détruit en partie le Code du Travail par ses ordonnances, supprimé l'ISF, augmenté la CSG, fait adopter la loi « Pacte » sur la croissance et les entreprises (ex. droit à l'erreur en cas de fraude fiscale et sociale), adopté la réforme de la formation professionnelle, l'apprentissage et l'assurance chômage, engagé son Projet Action Public 2022, dit aussi "Cap 22" de réforme globale de la sphère publique, le tout en moins de trois ans, **comment peut-on croire un seul instant que la réforme des retraites engagée aujourd'hui par le Président de la République puisse être favorable aux salariés ou aux agents ?**

De la campagne de communication du gouvernement, nous n'en sommes pas dupes ! Gommer les inégalités Femmes/Hommes, améliorer la lisibilité du système, augmenter les petites pensions à 1 000 €, voilà ce que nous entendons en boucle... **Ce ne sont que des leures travaillés en amont ! La réalité est économique et sociétale !**

Jean-Paul Delevoye, ex-haut-commissaire aux retraites, accessoirement membre du conseil d'orientation de l'Institut de recherche et de débat sur la gouvernance (IRG), président de l'Observatoire régional de la commande publique des Hauts-de-France, acteur au conseil d'administration de la Fondation SNCF et dans bien d'autres domaines, a produit son projet en se basant sur le rapport et les recommandations du COR (Conseil d'orientation des retraites) mais uniquement sur la partie « dépense » sans tenir compte de l'autre, à savoir les « recettes »...

Et sur ce dernier point, il y a beaucoup de choses à dire !

- Quid des 140 milliards annuels alloués aux aides publiques sous diverses formes (crédit d'impôts, allègements de cotisations), sans que leur efficacité ne soit démontrée, ni qu'elles soient soumises à conditions, contrôle et sanctions efficaces ?
- Quid des 25 milliards annuels de fraude fiscale et sociale (rapport de la Cour des Comptes) ?
- Quid d'une éventuelle augmentation de cotisation ?

Questions sans réponse...

Perfectible, notre système actuel demeure l'un des meilleurs pour ne pas dire le meilleur, **nous devons le pérenniser et l'améliorer...**

Notre combat continue et nous devons faire renoncer le gouvernement à sa contre-réforme si injuste pour les salariés du public comme du privé. Les enjeux sont de taille car en l'état, c'est un montant de pension amputé et un âge de départ à 64 ans pour une retraite à taux plein si vous partez après 2027...

**Et ce combat, c'est maintenant !
Jusqu'au RETRAIT**



**Pour l'amélioration des pensions !
Pour le maintien des régimes existants et de nos droits!
Toutes et tous mobilisé-es et déterminé-es pour le retrait
du projet de réforme de notre système de retraite !
TOUJOURS MOBILISÉS !**

Le Premier ministre a présenté mercredi son projet de réforme des retraites ou plus précisément de notre société... Sans aucune surprise, ce que dénoncent les syndicats FO, CGT, FSU, Solidaires et l'UNSA des Ardennes depuis de très nombreux mois a été réaffirmé sans état d'âme : la contre-réforme du gouvernement, c'est donc :

- Des points au lieu des trimestres, et donc un calcul des retraites sur toute la carrière, au lieu des meilleures années ou des 6 derniers mois, qui va conduire à baisser le niveau des pensions ;
- Un âge pivot à 64 ans qui va réduire le niveau des pensions de 5 % par an, et obliger à travailler plus longtemps... enfin... pour ceux qui le pourront !
- Une valeur du point qui dépendra de l'équilibre financier du régime ;
- La fin des régimes de retraite actuels.

Les autres annonces ne sont que des artifices ! La réforme, c'est la précarité universelle pour les jeunes, les femmes, les temps partiels, les malades, les privés d'emploi, les seniors qui sont licenciés et ne retrouvent pas d'emploi.

**Pour nous, il n'y a
qu'une seule
ligne possible :
LE RETRAIT**